

l'adoption de normes nationales, choses que mon parti préconise depuis longtemps, nous nous en réjouissons. Le bill lui-même ne fait pas mention de normes nationales et, au cours des délibérations du comité, il n'a jamais été question d'en établir. Tous les partis d'opposition ont réclamé à cor et à cri au cours des séances du comité l'adoption d'une série de normes nationales qui tiennent compte des eaux de divers types. En fait, l'opposition officielle aussi bien que mon parti ont présenté à la Chambre des amendements réclamant l'établissement de normes nationales pour régler les problèmes de pollution que le pays doit affronter, mais ces amendements ont été rejetés.

Nous ne nous opposons pas à la gestion par bassin hydrographique, mais c'est un point que le bill ne précise pas. Les députés ministériels parlent vaguement de gestion par bassin hydrographique et le bill prévoit l'établissement de zones de gestion de la qualité de l'eau, mais la zone pourrait être un tout petit secteur du bassin d'un cours d'eau. Rien dans le bill n'indique que le bassin entier d'un cours d'eau sera traité comme unité. En maintes occasions, j'ai cité en exemple l'initiative en vue de constituer le cours inférieur du Fraser en Colombie-Britannique en zone de gestion qualitative des eaux. Elle pourrait n'englober que les 30 derniers milles du Fraser avant qu'il se jette dans la mer. Toute la partie en amont de ce vaste bassin de saumon ne sera pas touchée. Rien dans le bill ne stipule que la zone de gestion s'étendra à tout le bassin. Je dis au secrétaire parlementaire qu'il est inutile de tenter de berner la population du Canada et les députés à ce sujet.

Je citerai un autre exemple en ce qui concerne l'Ontario. Je défie de nouveau le secrétaire parlementaire de prétendre qu'il ne peut y avoir deux rivières parallèles qui se jettent dans les Grands lacs, avec une zone de gestion qualitative des eaux pour chacune, mais chaque région pourra fixer ses propres normes. C'est l'objet de l'important débat qui dure depuis des mois. En l'occurrence, de telles zones deviendront des havres de pollution pour l'industrie. Les membres du cabinet doivent sûrement le comprendre. Ces zones rivaliseront entre elles pour attirer l'industrie. Comment s'y prennent-elles, monsieur l'Orateur? En abaissant leurs normes de propos délibéré afin d'attirer l'industrie dans leur propre territoire. C'est pourquoi le parti néo-démocrate et les autres partis d'opposition ont réclamé des normes nationales générales, pour empêcher l'établissement de havres de pollution, car il pourra y en avoir et il y en aura sans doute en vertu des dispositions du bill.

Le secrétaire parlementaire a dit tout à l'heure que les membres du gouvernement songeaient à un ensemble de principes directeurs ou de règlements pour des bassins hydrographiques semblables. Ce serait un progrès et nous y souscrivons. Les membres du comité présents à la Chambre aujourd'hui savent que ce n'est pas ce qu'on avait indiqué lorsque le comité a étudié le bill.

• (4.20 p.m.)

Monsieur l'Orateur, j'aimerais parler d'une façon générale de quelques points. Le problème de la pollution auquel le monde entier fait face aujourd'hui est l'un des plus graves. Sans aucun doute, la crise actuelle est attribuable à l'homme. Nous avons tant pollué notre environnement que tout le monde est en détresse. En ce moment, notre eau, notre air et notre sol sont tellement pollués que l'existence de l'homme est en danger.

Je trouve étonnant que nous en soyons à discuter de la loi sur les ressources en eau du Canada, qui traite en partie de la pollution, alors que nous devrions étudier une loi sur l'environnement. Au cours de la présente session, une de nos mesures législatives devrait porter sur les normes devant régir la pollution de l'air et du sol. Les écologistes des Nations Unies et ceux de maints pays ont averti les gouvernements qu'il fallait attaquer le problème maintenant, avant qu'il ne soit trop tard. Le gouvernement va retarder les mesures législatives sur la pollution de l'air jusqu'à la prochaine session du Parlement. Autrement dit, le problème va traîner en longueur et vraisemblablement, on ne fera rien avant l'automne de 1971.

L'air pollué nuit à la santé des habitants des grandes agglomérations urbaines du monde. Il menace l'existence même des êtres humains. Il y a le problème de l'automobile, celui de l'utilisation des combustibles fossiles, celui de l'accroissement de l'acide carbonique dans l'air, puis celui des pesticides et du DDT. Au Canada, une interdiction partielle frappe ce produit et les écologistes du monde nous préviennent que l'écologie des océans, des rivières et des lacs est déséquilibrée au point que nous risquons de perdre l'oxygène producteur de sections de l'écologie. Pourtant, nous retardons et nous prenons les choses aisément; rien ne presse, nous avons encore un an ou deux; quelle différence y a-t-il quand au sort de l'humanité? Nous apprenons qu'il n'y a pratiquement pas un pied carré de la surface de la terre qui ne soit pas contaminé par le DDT. Les courants d'air en transportent dans l'Arctique, dans les îles les plus lointaines de l'océan; aucun animal, aucun